



KÈSCHO

REVUE MUNICIPALE DE CANALA • N°10

NOVEMBRE
2005



LE MOT DE LA REDACTION

Troisième bulletin municipal de l'année, cette édition va nous faire revivre les grandes manifestations communales qu'a vécu notre commune... dans l'attente des prochaines !

Comme à l'accoutumée, ce Kèchö est aussi à l'image des gens d'ici qui s'ouvrent et contribuent par leur formation ou leur travail au développement économique de notre région.

Une énergie nécessaire à l'heure où l'emploi local est au cœur de tous les débats et que des lois du pays s'affirment pour le protéger. Mais soyons prudents face aux choses qui se disent ou à certaines actions mises en place ça et là et qui, sous prétexte d'emploi local, ne sont qu'une énième manière d'enfermer les gens chez eux.

Citoyens du pays, notre priorité à l'emploi et à tous les emplois est une évidence. Mais ne rêvons pas. Le fait d'être d'ici ne sera pas le premier critère d'une embauche dans l'administration comme dans le secteur privé. Nos compétences acquises, notre degré de formation, nos diplômes et peut-être et surtout notre motivation feront la différence.

Nous connaissons tous autour de nous de jeunes bacheliers qui « fatigués » choisissent le retour à la maison plutôt qu'une poursuite d'études qui serait porteuse tellement les besoins sont grands dans de nombreux champs professionnels.

Il n'est pas loin le temps où Jean-Marie Tjibaou exhortait la jeunesse à se mettre au travail, à faire preuve d'initiatives ou d'idées innovantes pour faire la preuve — s'il le fallait — que nous étions prêts à prendre la relève de ceux qui venaient d'ailleurs.

Les temps ont changé, certes, mais les efforts individuels à fournir sont encore immenses pour être acteurs du développement de notre pays, de son économie et de son avenir. Alors, au travail ! Nous vous souhaitons une bonne lecture.

La rédaction

SOMMAIRE

La commune en travaux

Histoire d'eau ou le grand chantier d'Emma.....4-5-6
Dix jeunes pour la construction de la salle de musique7

Economie - les acteurs du développement

Vivre du maraîchage, c'est possible8-9

Problèmes de société

Le cannabis, une plante pas si innocente10
Le droit des femmes11

ça s'est passé chez nous

Remise de médaille pour le père Michel Kohu12
Prestation de moines tibétains.....12
Des collégiennes fidjiennes en visite.....13
Dewé Gorodey rencontre les élèves du collège public13
Base-ball : visite de cadres métropolitains14
Cinq équipes de Canala à la transcalédonienne junior14
Le raid de la province Nord passe par Méhoué15
Les frères Kaké : footballeurs à Tahiti16
Les mariages à Canala.....16

Les formations

Les animateurs de proximité dévoilent leurs atouts 17-18
Le projet d'insertion économique et sociale18
Le brevet informatique et internet.....18
Attestation de formation aux premiers secours18

Du côté de la salle socio-culturelle

Théâtre du Versant : la comedia del arte 19
Soirée débat avec l'association des conteurs du Nord 19
Manfeï Obin, conteur originaire de la côte d'Ivoire 19

Initiatives communales

La fête de la musique en images 20
Les Canala au Village à Nouméa..... 21
La fête des fruits et de la mandarine 22-23
Le week-end activités séduit 24

Initiatives et découvertes

Canyoning, évasion sur le nouveau site de Kuewa..... 25

Les jeunes d'ici

Mirella Elise Nondo..... 26-27

Dossier conférence

Historique succinct de l'établissement pénitentiaire de Canala (1866-1908) 28-29-30

Problèmes de société

L'alcool au volant31
Environnement : les feux de brousse32

Réactions à Kèchö



Réactions très positives des lecteurs à la découverte du dossier sur les Droits des Enfants. Elles montrent que l'accès à ce type d'information est indispensable pour toutes les générations.

Quelques rares lecteurs sont « contre ces droits ». Il ne nous appartient pas de juger. Aborder les Droits fondamentaux des hommes, des femmes ou des enfants, reconnus par la plupart des états — jeunes ou anciens — permet de susciter réflexions et analyses, tel est notre seul objectif.

Fierté partagée par de très nombreux lecteurs pour les deux jeunes étudiantes qui se sont livrées dans le dernier Kèchö. Ils saluent leur courage, leur détermination et l'envie qu'elles donnent aux plus jeunes de suivre le chemin tracé.

« Elles prouvent aussi que la réussite n'est pas réservée qu'à une partie de la population de ce pays ».

Tous souhaitent aux jeunes qui ont fait le même choix, d'aller au bout de leurs rêves.



À Mayotte, on lit aussi Kèchö. Ici, le conseiller général de Mayotte, M. Fadul Ahmed qui découvre notre bulletin municipal sous les yeux de Philippe Fagot Barally, notre ancien secrétaire général de mairie !



«Kèchö», (magnagna)

C'est le nom en Xârâcùù — la langue kanak de la région de Canala - La Foa - Thio - Bouloupari - Sarraméa - Kouaoua — d'une liane que tout agriculteur connaît bien. Elle grandit dans les champs et est rarement consommée aujourd'hui. Très solide, les anciens la tressaient pour fabriquer des nasses. On raconte aussi que nouée, elle servait de calendrier. Ces liens végétaux sont utilisés pour attacher les ignames ou pour entourer les feuilles de bananiers fermant le bougna.

Nom choisi pour le bulletin municipal de la commune, «Kèchö» symbolisera les liens solides et durables qu'il veut créer entre les hommes et les femmes de la commune et du Pays.

Numéro 10 • octobre 2005

Directeur de la publication : Gilbert Tuyenon,
Maire de la commune de Canala

Rédaction et photographies :
Association Xwâdo-Club Presse. Canala

Maquette, réalisation :
Ile de Lumière - B² : 28.98.58

Impression : Artypo

Mairie de Canala - 98813 Canala,
Téléphone : 42.31.09 - Télécopie : 42.32.67

Le bulletin municipal de « Kèchö » est tiré à 2 000 exemplaires et il est distribué gratuitement. Vous pouvez vous le procurer à la Mairie de Canala ou au GIE tourisme de la province Nord au centre commercial « le Village » à Nouméa.

Histoire d'eau ou le grand chantier d'Emma

Impressionnant, c'est le qualificatif qui vient à l'esprit à la découverte des travaux engagés pour le grand chantier communal de l'eau. Impressionnant par les progrès dont va bénéficier la population dans les années qui viennent en matière d'hygiène et de bien-être, impressionnant aussi par la réalisation du chantier dans une nature qu'il faut dompter tout en la respectant. Des travaux qui devraient s'achever, en ce qui concerne les terres d'Emma,

d'ici la fin de l'année. Caché dans une belle forêt préservée, un barrage a été aménagé et le captage de l'eau est terminé.

Début 2006, la population d'Emma disposera d'une eau de qualité, au débit régulier, issue d'un environnement sans pollution (aucune), dans un site protégé aussi par les coutumiers de la tribu.

D'ici une dizaine d'années, la commune sera dotée d'un vrai réseau d'eau issu d'un unique captage contre six précédem-

ment. Celui de Méhoué sera fermé mais conservé comme un captage de secours. Grâce à un contrat Commune/Etat de 210 millions, la commune s'engage aussi dans une politique préventive et non plus curative comme ce fut le cas toutes ces longues dernières années.

Ces grands travaux d'assainissement auront nécessairement un coût pour les consommateurs de Canala.

Pour l'heure, on s'achemine vers un tarif forfaitaire avec un quotat de consommation, afin

de ne pas pénaliser les foyers à faibles ressources et inciter aussi à l'économie d'eau. Un système de fermeture de l'approvisionnement a été prévu pour chaque maison en cas de non-paiement. Les agriculteurs pour qui l'arrosage est une nécessité, pourront utiliser les anciens captages. Des propositions qui devront bien sûr être votées en conseil municipal mais qui semblent déjà acceptées par les premières populations concernées. De l'eau propre partout et tous les jours, ce petit sacrifice en vaut sûrement la peine !

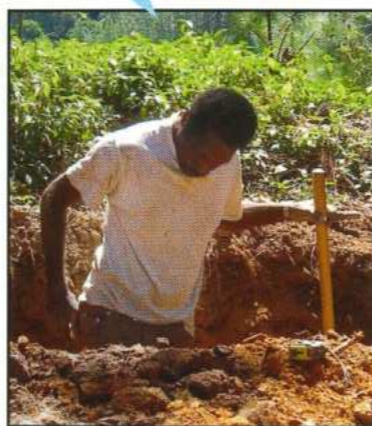
A Emma, on installe les canalisations au bord de la route. La terre est tamisée, pas un caillou ne doit recouvrir les conduites.



Un débit d'eau impressionnant qui couvrira largement les besoins des habitants d'Emma, Nanon Kénérou, Haouli, Caco, Nonhoué, Méhoué, le village et Gélima.



Constructions durables et dans les normes, les canalisations sont installées à un mètre sous terre. Rock Nemba vérifie la profondeur des tranchées.



Jacky Blomme, entrepreneur de PFBT Sarl, a déjà réalisé un chantier similaire lorsqu'il était employé. Aujourd'hui chef d'entreprise mais aussi homme de terrain, il est « très satisfait de démarrer ce grand chantier à la source avec de très bons ouvriers » assure-t-il. « J'ai donné le premier coup de pioche d'un grand projet et c'est très impressionnant. »



Vu la configuration du relief, le travail mécanique est pratiquement impossible. Un toboggan a donc été installé et permet d'écouler le béton préparé sur la colline. Au bout, une chaîne humaine le transporte dans des seaux.



Le barrage a été conçu avec une pente de 6% permettant l'évacuation des déchets végétaux qui pourraient se trouver à la surface de l'eau.



Le respect de l'environnement était aussi une priorité. Toute coupe d'arbre inutile a été évitée, comme on le voit ici, lors de l'aménagement du site. Un travail plus difficile et plus long qu'un autre chantier du même ordre et qui demande à l'homme de s'adapter à la nature.



Une quinzaine d'hommes ont été embauchés pour les travaux. La moitié d'entre eux travaille sur le site du captage et a installé ces immenses tuyaux. Grâce aux plots en béton sur lesquels ils ont été posés, l'usure des joints sera limitée. Ils résisteront sans problème à tous les caprices de la météo.



La grosse canalisation longe la corniche et domine le tombant. Aucun sentier n'en permet l'accès. Une réalisation impressionnante qui s'est faite à dos d'hommes. Un vrai travail d'équilibristes pour la pose du grand tuyau ! « Il fallait utiliser cette corniche sans abîmer autour » explique le responsable de PFBT Sarl « il faut savoir dompter la nature en la préservant ! ».

Paul Nekoeng, technicien communal, s'assure de la conformité des travaux et supervise les ouvriers municipaux.



Il a été nécessaire de creuser une piste pour accéder au barage. A la fin des travaux, elle sera réservée au personnel d'entretien pour laisser la nature reprendre ses droits.



Dans un souci d'économie, ce sont les employés municipaux qui ont la tâche de terrasser l'emplacement du réservoir, cette structure devra supporter 250 tonnes de poids et comprendra une chambre de vannes. La terre extraite a été transportée à la tribu pour créer remblais ou parkings à la demande du Conseil des Anciens d'Emma.



Des bornes à incendie comme ici à Emma, seront installées dans toutes les tribus.



L'ouvrage suit le chemin tracé par les anciens qui avaient installé une canalisation en houp et en bambou à cet emplacement. L'entreprise s'est largement inspirée de ces vieilles traditions pour une installation plutôt compliquée.



Visite de monsieur Jacques Steiner et Madame. Volontaire à l'Aide Technique à Canala il y'a deux ans, Jacques est satisfait de l'avancée d'un chantier auquel il a contribué à l'origine.

Dix jeunes pour la construction de la salle de musique

Dix jeunes de la commune ont intégré un chantier-école depuis juin, ils construisent une salle de musique derrière le centre socioculturel Eloi Machoro. Demandeurs d'emploi ou sans formation, ils sont encadrés par un formateur de l'ETFFPA, M. Rebouillat et par Eddy Kataoui, auxiliaire d'encadrement. Les stagiaires découvrent toutes les techniques du bâtiment, menuiserie, carrelage, maçonnerie, charpente ou peinture. A la fin de ce cursus de 20 semaines, ces jeunes se verront proposer des formations qualificatives dans les métiers du bâtiment.



Des travaux d'aménagement d'intérêts collectifs à Emma



À côté du chantier AEP, d'autres travaux sont également en cours à Emma. Ils concernent l'élargissement de la route formant « la boucle d'Emma », l'agrandissement du terrain de football, l'aménagement d'un parking sur le site de la fête de l'amaryllis et la création d'une plateforme pour l'église de la tribu.



“Vivre du maraîchage, c'est possible”

Les débuts de l'entreprise

C'est l'histoire d'une entreprise privée, née en 2002 dont l'objectif était de fournir à la commune des produits maraîchers tout au long de l'année. C'est aussi l'histoire de trois hommes qui ont chacun apporté leur savoir-faire pour créer une activité économique, nécessaire après la fermeture des mines de Boakaine. Ce sont aujourd'hui des terrains cultivés avec audace à l'entrée du village et la halte obligée au petit marché où la fraîcheur et la qualité des produits de la terre sont garanties. Une terre obtenue en toute légalité par le chemin classique : accord des coutumiers dans un premier temps, puis de l'Adraf qui prête le foncier si l'on souhaite le mettre en valeur, en favorisant les projets agricoles de cultures dites « rapides ». Après trois années de travail, le bilan est assez satisfaisant. Il montre qu'il y a un réel besoin en produits maraî-

chers sur la commune et que les consommateurs et les commerçants sont demandeurs. Les produits sont achetés par des particuliers, les commerçants de la commune ou la cantine provinciale.

« Nos produits maraîchers se vendent bien et voir que l'on peut répondre à toutes ces demandes est très motivant mais c'est aussi la preuve qu'on pourrait aussi faire plus et mieux ! ».

Sur le plan financier, l'activité n'est pas extrêmement lucrative. Elle permet à l'heure actuelle de faire vivre moyennement l'entreprise et surtout de réinvestir les petits bénéfices. Le pari est de diversifier les produits en faisant des « gros coups » pour se sortir aussi de la concurrence locale. Les récoltes de squash ou de pommes de terre font partie des actions ponctuelles qui permettent aussi de réaliser de meilleurs bénéfices.



L'année dernière, neuf tonnes de pommes de terre et quatorze tonnes de squash ont été vendues à l'OCEF qui s'est chargé de la commercialisation locale et au Japon.

Avec un avantage non négligeable réservé aux agriculteurs de la côte Est et des îles, celui de conserver une partie de la production pour la vendre sur la commune.

« Des contrats rassurants » soulignent les trois hommes « car nous avons l'assurance de bénéfices si nous respectons nos engagements avec ce partenaire ».

Alexis-kiki Diawary

Gérant de la société et ayant l'expérience d'une SARL sur Nouméa, il a apporté les financements nécessaires au démarrage du projet.

Originaire de Canala, Alexis Diawary avait « envie de faire quelque chose chez moi et d'y associer des membres de ma famille qui étaient sans emploi »

Gérer une entreprise, faire des bénéfices, développer un esprit économique n'est pas toujours une chose simple chez nous. « Je sais qui je suis et je sais d'où je viens » explique Kiki.

« Je travaille avec mes oncles à qui je dois culturellement le respect. Il y a nécessairement des difficultés liées à la coutume mais qui ne sont pas insurmontables. Dès le démarrage de cette activité, nous avons posé les bases de notre travail. Quand on parle de développement économique, il ne faut pas mélanger les choses. Quand on vend des courgettes ou des tomates, on est dans un rapport commerçant-client et non pas dans une relation familiale.

C'est dans cet état d'esprit que nous pourrions développer cette entreprise de maraîchage. Je redeviens « neveu » lorsqu'on ne parle plus business ! »



Christian Oniary et Tenda Bôô

Infatigables hommes de terrain, ils passent leurs journées aux champs. Arroser, vérifier l'état des semences, récolter, surveiller les plantations, passer le tracteur autant de tâches nécessaires et quotidiennes pour les deux agriculteurs. « C'est un travail de tous les jours avec des pointes au moment des plantations ou des récoltes. On fait appel alors à des membres de notre famille qui mettent la main à la pâte ! Notre objectif étant de produire toute l'année, pour nous et bien la saison c'est toute l'année aussi ! »

L'entreprise s'est spécialisée dans les produits consommés habituellement par la population de Canala : choux, tomates, courgettes, carottes... Mais elle souhaite aussi produire d'autres types de légumes, moins fréquents dans nos assiettes pour pouvoir les vendre à l'extérieur de la commune. « Mais ce qui nous manque aujourd'hui, ce sont des gros contrats qui nous permettraient de cultiver aussi de plus grosses parcelles ». Des parcelles d'extension ont été balisées et devront être défrichées avec des moyens techniques dont ils ne disposent pas. « Le tracteur et la moto-pompe que nous utilisons sont du vieux matériel. Il y a certaines pièces que nous ne pouvons même plus trouver. Alors on bricole pour réparer car ce sont des outils indispensables ». Pour l'heure, pas question d'investir dans du matériel neuf. Les banques considèrent que l'activité n'est pas encore assez lucrative pour permettre un crédit. « Alors on se débrouille avec les moyens du bord mais c'est assez pénible ! ». Christian Oniary a longtemps travaillé chez Noël Kabar auprès de qui il a acquis une expérience et des techniques de bon niveau. « Cet homme m'a toujours surpris. Il n'a pas été à l'école, savait à peine lire ou écrire mais avait une intelligence du terrain impressionnante. Agriculteur et éleveur, il m'a fait partager des savoir-faire qui me sont très utiles aujourd'hui ».

Tenda, lui a une longue expérience commerciale qui lui permet aujourd'hui d'assurer les tractations commerciales. « Savoir accueillir, sourire, c'est aussi quelque chose d'important dans une entreprise ». Mais son travail sur les terres cultivées est aussi un grand support pour D A Maraîchage. Cette équipe de trois hommes qui se complètent bien, est confiante pour l'avenir. « Nous nous étions donnés trois ans pour pouvoir dresser un premier constat. Il est globalement positif même si certaines difficultés ne sont pas encore réglées, on ne gagne pas mais on en vit » conclue Tenda Bôô avec philosophie, « et c'est déjà un sacré atout ! ».



Un point sur les difficultés rencontrées

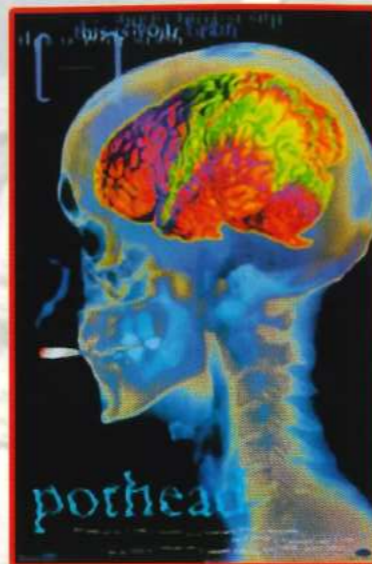
- Manque de moyens pour investir dans du matériel lourd.
- Impossibilité de faire un réel défrichage sur les grandes parcelles. Une demande d'aide matérielle a été faite à l'OGAF qui pourrait prendre ces travaux à sa charge.
- Nécessité de trouver une solution pour éviter les inondations sur les terrains cultivés. A chaque crue en effet, la rivière trop étroite s'engorge et vient réduire à néant des heures de travail et les légumes plantés.
- La rivière Nonhoué n'a jamais été creusée. Les fortes pluies créent un bouchon et l'eau ne peut plus circuler dans le lit de la rivière. Résultat : toutes les cultures sont perdues.
- Même problème pour le creek situé devant « chez Raleb ». Non entretenu, il ne permet pas l'évacuation des eaux quand il pleut et ses eaux inondent les terres.
- Les travaux sur les cours d'eau sont de compétences provinciales. Comment la mairie souhaite-t-elle contribuer au développement économique de sa commune si elle ne peut pas aider à résoudre les problèmes de ce type ?
- Le manque de structure GDPL peut freiner aussi les initiatives locales. La mise en place d'un GDPL permet au niveau agricole par exemple de louer des terrains fermés par des barrières. A l'heure actuelle, ce travail est en cours.

LE CANNABIS

Une plante pas si innocente...

De plus en plus répandu, hélas aussi chez nous, le cannabis se banalise et ferait presque oublier à certains que si sa consommation est illicite, il présente aussi des dangers pour notre corps, notre comportement et sa consommation à long terme n'est pas sans risque.

Dans le cannabis, qui est une drogue, se trouve une substance, le THC (tétrahydrocannabinol) qui, psychoactive, agit sur le système nerveux. La banalisation de sa consommation alerte les scientifiques qui notent des changements alarmants chez les consommateurs de plus en plus jeunes : indifférence, désinsertion sociale ou échec scolaire sont souvent les conséquences d'une consommation abusive.



Les risques face à une consommation abusive

Troubles physiques :

- Augmentation du rythme du pouls, palpitations.
- Diminution de la salivation.
- Gonflement des vaisseaux sanguins.
- Sensation de nausées.
- Cancers précoces.
- Baisse de la qualité des spermatozoïdes.

Risques pénaux :

- Il semble utile de rappeler que la culture, la consommation, la vente du cannabis sont interdites dans tout le pays. Des sanctions judiciaires sont prévues pour les contrevenants et peuvent les conduire en prison.



Troubles du comportement :

- Euphorie passagère.
- Somnolence.
- Difficultés pour accomplir des tâches.
- Troubles du langage.
- Coordination motrice difficile.
- Perte d'attention, de concentration et de motivation.
- Troubles mentaux révélés ou aggravés : anxiété, schizophrénie, délires.

La dépendance :

- Elle devient importante pour l'usage répété et l'abus de cannabis. Comme pour toute drogue, des manques physiques et psychiques se font sentir.

Dans tous les cas, une consommation excessive de cannabis est l'expression d'un mal-être en particulier chez les jeunes. Cette situation demeure inquiétante pour le fumeur et doit alerter son entourage.

Le cannabis ne procure qu'une sensation de bien être passagère mais les problèmes que l'on veut fuir restent, eux, toujours présents.

Personnels soignants, adultes, membres de la famille ou amis peuvent apporter un réconfort pour éviter un engrenage dont il est parfois dur de se sortir.

Le droit des femmes

A l'heure où des femmes calédoniennes émettent le souhait de siéger aux côtés des hommes au Sénat Coutumier, il est bon de rappeler que l'inégalité des droits entre la femme et l'homme a été la règle pendant des millénaires dans presque toutes les sociétés. La reconnaissance des mêmes droits aux hommes et aux femmes a été l'objet d'un long combat qui n'est pas encore achevé. Comme pour nos enfants (voir Kéchö n° 9), l'Organisation des Nations Unies (ONU) a pris des mesures en proclamant le 7 novembre 1967, la Déclaration sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes. Forte de 11 articles, cette déclaration est un pari sur la dignité humaine et la conviction que les femmes contribuent, aux côtés des hommes, au développement complet d'un pays et au bien-être du monde.

Pour une société plus juste

- La discrimination à l'égard des femmes est fondamentalement injuste.
- Toutes mesures appropriées doivent être prises pour abolir les lois, coutumes ou pratiques qui constituent une discrimination à l'égard des femmes.
- Le principe de l'égalité des droits sera inscrit dans la constitution des états.
- Des mesures doivent être prises pour éduquer l'opinion publique et inspirer dans le pays le désir d'abolir les préjugés et de supprimer des pratiques qui sont fondées sur l'idée de l'infériorité de la femme.
- Toutes les conditions d'égalité avec les hommes doivent être mises en place : droit de voter, d'être éligible, d'occuper un emploi, de faire des études ou d'avoir accès à l'information.
- Maris et femmes doivent bénéficier des mêmes droits.
- Les parents ont des droits et des devoirs égaux en ce qui concerne les enfants.
- Hommes et femmes ont droit au même salaire pour un travail identique.
- Le principe de l'égalité de droits des hommes et des femmes doit être mis en œuvre dans tous les états, conformément aux principes de la Charte des Nations Unies et de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.
- Gouvernements, associations, individus sont invités à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour promouvoir l'application des principes énoncés dans la déclaration.

En juillet dernier, l'Express International, qui édite son magazine hebdomadaire à 648 000 exemplaires, a mis à l'honneur « Les 50 femmes qui font bouger la Nouvelle-Calédonie ». Parmi elles, Aïna Béronon à qui nous avons donné la parole dans le bulletin municipal du mois de juin.

Aïna Béronon

Avec les femmes de l'Association des pépiniéristes de Canala, elle court aux quatre coins de la Grande Terre vendre ses plants. Portée par la conviction que les Kanak ont toutes leur place dans le développement local, elle n'a pas hésité à briguer un poste d'administrateur à l'Opération groupée d'aménagement foncier de



la côte est. Elle a aussi obtenu que les formations techniques soient dispensées en tribu et non plus à Koné, la capitale provinciale. Une modeste victoire, mais ô combien symbolique. Aïna Béronon vient de franchir un nouveau pas avec le montage de son propre projet horticole.



Remise de médaille pour le Père Michel Kohu

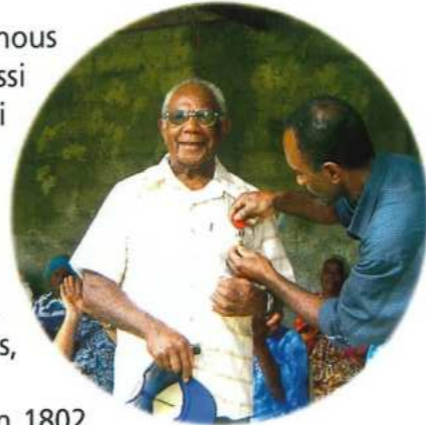
On sait l'homme discret et modeste, plein d'humilité et si nous rendons compte de l'hommage qui lui a été fait, c'est aussi pour lui montrer la fierté des paroissiens, bien sûr mais aussi des habitants de Canala qui ont fêté aussi l'enfant du pays dimanche 26 juin dernier lors de la fête patronale de la mission de Nakéty.

Le 21 juin, c'est M. Lèques, Maire de Nouméa qui a remis officiellement la Légion d'Honneur à Monseigneur Michel Kohu, lors d'une cérémonie qui rassemblait des personnalités civiles, religieuses ou politiques à la mairie de Nouméa.

La Légion d'Honneur est une distinction française instituée en 1802 par Bonaparte. Elle récompense les hommes et les femmes ayant œuvré pour la collectivité. Ceux qui connaissent le Père Michel comprendront bien comment il a été difficile pour cet homme d'accepter une telle distinction. *« J'ai dit au Maire de Nouméa : je ne suis pas devenu prêtre pour avoir une récompense ! Moi, ma récompense, je l'attends... Puis un Père m'a dit : Elle n'est pas pour toi cette récompense, elle est pour l'église. Alors j'ai accepté ! ».*

Père Michel a brièvement raconté son parcours depuis qu'un jour, à l'âge de 10 ans, il a quitté sa famille sur les conseils du Père Luneau et rejoint le séminaire.

« Depuis cette année 1930, date à laquelle j'ai intégré le séminaire, j'ai vécu 58 années de sacerdoce, de Bondé à Païta, de Lifou à Poya ou de Canala à Montravail. J'appartiens à un clan rattaché à une chefferie. C'est pour cela que j'ai voulu aujourd'hui que Marc Kaichou présente cette médaille qui pour moi n'est pas une récompense ». Marc Kaichou : *« Je suis petit pour parler de cet homme âgé mais c'est un grand honneur de me confier cette médaille pour la présenter aux paroissiens de Canala. Cette médaille marque l'histoire, la valeur, l'importance et la responsabilité de cet homme de 85 ans qui nous permet de nous retrouver aujourd'hui avec un sentiment d'émotion et beaucoup d'amitié ».*



Prestation de moines du Tibet dans la commune



Image insolite en juin dernier au pied de l'église Sainte Marie, celle de cinq moines tibétains offrant aux spectateurs une prestation de chants dans la pure tradition bouddhiste. En répondant favorablement à la demande de l'association Shambala, initiatrice de la venue des moines sur le territoire, le

Comité paroissial a profité d'un week-end de kermesse pour accueillir les fils spirituels du Dalaï lama. Originaires du Tibet mais exilés au Nord de l'Inde, ces moines sont venus montrer la richesse d'une culture ancienne que la Chine voudrait voir disparaître. Compassion, paix, amour et tolérance sont aussi les maîtres mots de leur philosophie, naturellement partagée par les hommes et les femmes de la commune. Mathieu Kénon, Président du Comité Paroissial a fait visiter l'église et les paroissiens ont encore fait preuve d'une belle générosité en offrant de l'argent pour permettre la construction et le financement d'un internat dans un village pauvre du Tibet. Les moines ont pu également découvrir la région avant de proposer une conférence et un film dans la salle socio-culturelle, qui ont rassemblé de nombreux spectateurs.

Des collégiennes fidjiennes en visite à Canala

Personnel et élèves du Collège public se sont rassemblés sous le préau pour accueillir les élèves fidjiennes de Suva Grammar School venues séjourner quelques jours dans la commune.

Coutume et danses ont été présentées par les élèves de Suva pour répondre aux paroles de bienvenue.

Retrouvailles émues pour certaines élèves de Canala qui recevaient celles qui les avaient accueillies à leur domicile en 2004 lors de leur séjour à Fidji.

Le temps a passé bien vite pour les visiteurs avec des activités leur permettant de découvrir notre système scolaire, la région de Canala et l'hospitalité des familles d'accueil.

Le Maire et le Principal du collège se sont pliés à la traditionnelle cérémonie du Kava avant qu'un grand repas ne rassemble tous les participants de cet échange au camping du Haut Gélima. Autour de mets délicieux préparés par



les mamans, on a senti combien l'ambiance était chaleureuse entre les Canala et le groupe fidjien.

Les fidjiennes ont poursuivi leur périple à Nouméa et le prochain rendez-vous est déjà pris pour une vingtaine d'élèves du collège qui séjourneront à Fidji l'an prochain, et renforceront les liens d'amitié qui existent entre les deux établissements depuis 1997.

Déwé Gorodey rencontre les élèves du collège public

Ce n'est pas la femme politique mais la poétesse qui a été accueillie dans l'établissement par les élèves de cinquième.

Après le geste coutumier, les élèves ont pu s'entretenir avec l'écrivain qui a vite retrouvé son âme d'enseignante pour répondre aux nombreuses questions préparées en classe avec mesdames Bois et Jorédié. *« Etes-vous en colère quand vous écrivez ? Comment trouvez-vous vos idées ? Comment peut-on être femme politique et poète ? ».* Autant d'interrogations auxquelles Déwé Gorodey a répondu avec le langage franc qu'on lui connaît et sa détermination de femme engagée. Place à l'écriture aussi pour un poème écrit à plusieurs mains, l'écrivain ayant proposé le premier vers. Les poètes en herbe se sont mis au travail encouragés et conseillés par la pédagogue-poète qui a fort apprécié ce moment partagé avec les collégiens.

En quittant le collège pour une rencontre informelle dans le bureau du Maire, Déwé Gorodey a remercié les élèves et leurs enseignantes pour cette matinée riche en échanges et en retour, — en son nom et celui du gouvernement — a invité les élèves à participer aux trois jours du salon du livre à Poindimié au mois de novembre. Une surprise de taille pour les élèves qui se sont vite mis à l'ouvrage pour ne pas être que des visiteurs pendant cette manifestation.





Base-ball : visite de cadres métropolitains

Le directeur des équipes de France de base-ball, coordonnateur du pôle France de l'Institut des Sports et Mathieu Martel entraîneur, sont venus à la rencontre des joueurs de base-ball de Canala. Impressionnées par leurs qualités remarquées lors des nombreux tournois auxquels le Club Dragon a participé, les cadres ont souhaité mesurer la dimension prise par le base-ball sur la commune. Accueilli par le Maire, ce dernier a montré tout l'intérêt de poursuivre le développement de ce sport dans la commune.

Au niveau territorial, un stage de fin d'année permettra la sélection de jeunes joueurs qui intégreront dans un premier temps l'équipe de Nouvelle-Calédonie.

Parmi eux, sont pressentis aussi des joueurs de Canala dont les performances pourraient leur permettre de rejoindre le pôle espoir de Rouen en France.

Au niveau des structures territoriales, on penche



pour une solution plus locale avec la mise en place dans un premier temps, d'un centre de formation de haut niveau à Païta. Outre l'objectif sportif, les deux cadres du base-ball ont aussi rencontré les parents des joueurs qui leur ont fait partager hospitalité et convivialité. Séduits par ces échanges, joueurs, parents et responsables du Club Dragon y ont encore gagné en motivation.

Cinq équipes de Canala à la Transcalédonienne junior

Elles étaient cinq équipes du collège public cette année, contre trois l'année dernière à participer à la Transcalédonienne Junior. Toutes mixtes, elles avaient gagné leur participation lors de la sélection organisée par M. Brun, professeur d'EPS sur les hauteurs de Mia. Sur un parcours de 13 km au départ de Pocquereux, nos jeunes sportifs ont subi aussi la rude concurrence des 32 équipes engagées, venues du sud ou des îles. Un palmarès hono-

rable pour ces 15 élèves, peu habitués à ce genre d'épreuves.

Canala 1, composée de Yannicka Nonnaro, Bowani Perenyou et Jacques Gélina est arrivée sixième du classement, et 23 minutes après les premiers, suivie de très près par Canala 3 avec Bernard Oujanou, Henri Gélina et Prisca Béronon.

Les trois autres équipes sont arrivées dixième, quatorzième et vingt-quatrième.

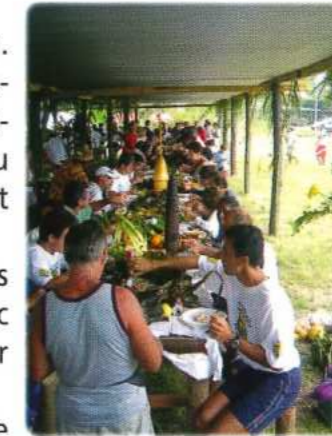


Le raid de la province Nord passe par Méhoué

Pour la première fois en juin dernier, la tribu de Méhoué accueillait les raiders sur ses terres. Une première qui a ravi les centaines de personnes venues courir ou assister les équipes, enchantées par l'accueil de la population.

A Méhoué, on s'était organisé longtemps à l'avance pour être à la hauteur de la manifestation. Grand faré couvert pour la salle de restaurant, terrains de camping préparés chez l'habitant, fabrication des paniers garnis ou répartition des repas à préparer, tout avait été bien pensé pour un accueil réussi. Le ciel ne s'y est pas trompé non plus puisque le temps était de circonstance avec juste suffisamment de nuages pour cacher les rayons trop chauds du soleil !

Avant le départ pour quelques heures de courses sur les crêtes, un arbre a été planté par Martial Tyuiénon et une concurrente, qui rappellera que « Méhoué accueillait ce jour-là son premier raid. La commune qui veut rompre avec les vieilles histoires que l'on se complait à colporter là-bas dans le sud. Que tous ceux rassemblés ici avec nous sur les terres de la grande chefferie repartent chez eux ce soir avec l'esprit qui anime tous les gens de Canala, ravis de vous accueillir ici » a déclaré le Président du Conseil des Anciens avant que 168 personnes ne s'élancent sur le chemin balisé à leur attention. Moins de



deux heures de courses pour les fonceurs, plus de quatre pour les promeneurs qui viennent admirer le paysage tandis que les juniors se défiaient sur un trajet plus court.

A l'arrivée, paniers tressés et plein de victuailles ont été offerts à tous les concurrents qui ont apprécié ce geste.

Avant que l'on passe à table pour déguster bougnas et autres marmites préparés par les habitants de Méhoué, c'est sur le rythme du pilou qu'à eu lieu la très officielle remise des prix. Les mamans sont entrées dans la danse en entraî-

nant avec elles les concurrents primés. Deux tours en frappant le sol de ses pieds avant de recevoir son prix sous les rires et les applaudissements du public, un moment de bonne humeur partagée pour clore le raid de Méhoué qui, nul doute, laissera d'excellents souvenirs chez les participants.

Bravo aux équipes de Canala



Les frères Kaké : footballeurs à Tahiti

À la fin du mois d'août, Yashi Kaké s'envolait de nouveau pour Tahiti pour sa deuxième année dans l'équipe de première division de Tiare Hinane qui s'entraîne à Mooréa. Conquis par les qualités physiques de Yashi, ses entraîneurs lui ont demandé de revenir avec un joueur de Canala afin qu'il intègre aussi l'équipe. C'est donc avec son frère Kadhafi qu'il s'est envolé pour Tahiti, rejoindre Pascal Gélime et Sylvain Boené deux autres joueurs de talent. Leur père, Marcel Kaké espère qu'à leur retour ils sauront dynamiser et entraîner les nombreux fans du ballon rond de Nonhoué.



Les mariages à Canala

Émotion et bonheur partagés à Ouassé et à Méhoué où l'on a célébré l'union de deux couples en juillet dernier. Mariages coutumier, civil et religieux ont permis aux familles, aux amis et aux clans de se retrouver pour fêter ensemble ces heureux événements.



A ces jeunes mariés, Kéchö adresse ses meilleurs vœux de bonheur.



En haut, les mariés en compagnie de leurs témoins.



Ci-contre, la famille de la mariée

Entourés de leurs enfants, Marguerite Néa, originaire de Koné, a dit oui à Serge Toussi. Les cérémonies de mariage se sont déroulées à Ouassé.



Gisèle Takamatsu et Yvannick-Jo Chouan, deux enfants de la commune ont célébré leur union à Méhoué.

Les animateurs de proximité dévoilent leurs atouts



Salle comble pour la première représentation tout public « Des sons pour des maux » entièrement réalisée par les stagiaires en formation d'animateurs de proximité.

Si le jeu de ces jeunes non professionnels a étonné, leurs textes porteurs de messages ont aussi séduit le public, preuve que l'objectif de cet exercice d'animation est bien maîtrisé.

Dix sept jeunes du nord, du sud ou des îles ont entamé cette formation qui s'achèvera fin octobre par le passage obligé devant le jury et l'obtention d'un diplôme de niveau V reconnu par la Nouvelle-Calédonie et la France et qui permettra aussi la valorisation de la profession d'animateurs de proximité.

Elle a été mise en place par la direction jeunesse et des sports n'a pas été calquée sur celle existant en métropole. Trois

les animateurs dans leur jeu de rôle



années de travail ont permis de réfléchir aux spécificités locales et de proposer des modules validés par les institutions nationales. Hommes et femmes de terrain, ces professionnels exerceront leur activité en tribu ou dans les quartiers. Ils sont encadrés par Gwen Perrochaud qui travaille aussi avec d'autres intervenants.

Pendant toute la durée de leur formation, ils perçoivent une indemnité de déplacement et d'hébergement.

En juin dernier, c'était presque une première pour le groupe. Après avoir présenté le spectacle – dont ils ont écrit les textes et imaginé la mise en scène – devant des professionnels des métiers du social puis devant un public d'internes, c'était leur première représentation « tout public ». Les spectateurs étaient venus en nombre dans la salle Eloi Machoro pour saluer aussi Georgina et Ben, originaires de Canala et futurs animateurs, un peu stressés de jouer devant leur public ! Sous forme de courtes saynètes entrecoupées de chants, ces acteurs d'un jour ont présenté les maux de notre société

rappelant aussi que la violence, la pauvreté, le manque de respect, le racisme ou l'abus d'alcool sont des problèmes universels.

Le ton est juste, la mise en scène réaliste, les messages porteurs et le groupe pluri-ethnique se veut aussi messager d'espoir.

« Ce spectacle est un exercice de montage d'animation » explique Gwen Perrochaud le coordonnateur de la formation. Les animateurs seront peut être amenés dans le cadre de leur profession, à faire réaliser des spectacles par les adolescents dont ils auront la charge pour qu'ils apportent aussi des réponses à leurs maux. L'objectif de



cette comédie musicale est aussi de répondre aux questionnements des personnes qui assistent au spectacle. Des jeunes qui peuvent aussi s'identifier à leurs grands frères qui jouent sur scène. L'idée de ce type de spectacle vient des stagiaires qui ont

créé musique, textes et mise en scène ». La réaction des spectateurs pendant la représentation, les rires qui cachent la gêne ou le silence parfois pesant de l'auditoire montrent que les messages sont décidément bien passés. A la fin de cette comédie musicale

bien locale, le groupe est parti à la rencontre du public pour questionner, recueillir les réactions ou expliquer. Dans un brouhaha bien agréable, les spectateurs ont pu partager leur ressenti et récolter pour les plus jeunes de nombreux autographes !

Le Projet d'Insertion Économique et Social

À l'initiative du Greta, du Collège Public et de la mairie, une formation PIES a débuté en juin dernier et devrait s'achever en novembre prochain. Elle intéresse plus particulièrement des jeunes souhaitant s'investir dans l'accueil touristique. Cours de français, d'anglais, d'histoire, de mathématiques ou d'informatique sont proposés aux stagiaires qui participeront également à des initiations plus pratiques de guides équestres ou pédestres. Une formation qui s'inscrit dans la politique de développement touristique mise en place par la commune et qui donne aussi une large place aux découvertes sur le terrain.



Le brevet informatique et internet

Une dizaine de stagiaires a opté pour une formation informatique dispensée par Jean-Marc Jégou, professeur au GOD de Kouaoua. Traitement de texte, découverte de logiciels et l'utilisation d'internet, autant d'outils à acquérir avant l'examen final qui permettra d'obtenir le diplôme du B2I, qu'il est utile de nos jours, de voir inscrit sur son CV.



Attestation de formation au premiers secours



Fernand Tadiello, le formateur.



Formation sur les situations d'urgences

Fernand Tadiello, le formateur est arrivé, comme à l'accoutumé avec son entrain et sa bonne humeur, pour enseigner sur deux journées au collège public, les gestes qui peuvent sauver des vies. Six jeunes participaient à ce mini-stage et ont acquis les réflexes nécessaires aux situations d'urgence. Tous sont naturellement repartis avec leur attestation de formation aux premiers secours (AFPS).

Théâtre du Versant de Biarritz : la Comedia del arte

Un spectacle original a été présenté aux collégiens de la commune par deux acteurs du théâtre du Versant de Biarritz. Comme à l'origine de la Comedia del arte, les jeunes spectateurs ont été invités à monter sur scène pour improviser avec les pros.



Cet art théâtral qui a inspiré Molière, est d'abord une rencontre entre les spectateurs et les acteurs. Les deux comédiens l'ont bien fait comprendre au public en allant chercher dans la salle garçons et filles qui ont tenu le devant de la scène pendant plus d'une heure, avec les acteurs qui les aidaient dans leurs répliques ou leurs gestuelles.

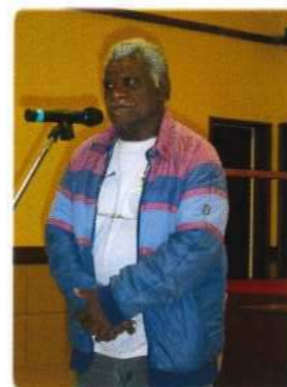
Maria, Loïc, Eloi, Muriel ou Jordan ont donc suivi de la scène les aventures du valet coquin,

du médecin Sganarelle ou de la belle princesse attendant son promis.

Tous ont apprécié la richesse des costumes et des masques oubliant ainsi le décor austère des comédies d'autrefois. Leçon d'histoire et de théâtre inhabituelle pour les élèves qui nul doute aborderont l'étude des grandes œuvres classiques avec un nouvel état d'esprit.

Soirée débat avec l'association des conteurs du Nord

Gilbert Tein et Papy Charles sont allés à la rencontre des collégiens avant d'organiser une soirée débat autour du conte. Peu de monde, hélas, pour écouter ceux qui perpétuent la tradition orale.



Le conte se racontait dans les cases, on ne le racontait pas en public ».

« Il y a des moments où il faut se faire douleur dans notre culture car à force de ne rien dire, on perd les choses ».

« Le conte c'est le seul moment où tous les éléments de notre culture sont rassemblés ».

« Le conte n'est pas à priori une leçon de morale. C'est à celui qui écoute de trouver la morale de l'histoire avec sagesse ».

« Il y a des vieilles histoires qui traînent dans les vieilles mémoires, dans tous les clans ; il faut les raconter pour faire perdurer notre culture ».



Manfeï Obin, conteur originaire de la Côte d'Ivoire

Après la tournée des écoles, Manfeï Obin, avait donné rendez-vous aux spectateurs dans la salle Eloi Machoro, entraînant le public vers l'Afrique en contant des histoires de son pays, pleines de charme et de sagesse.

Accompagné par des instruments traditionnels, il a prouvé, s'il le fallait, que petits et grands aiment encore bien qu'on leur raconte des histoires !

La fête de la musique en images 2005

INITIATIVES COMMUNALES



Le festival Reggae de Nouméa a certainement été une rude concurrence pour notre fête de la musique annuelle. L'engouement du public a en effet été moins important que lors de la dernière édition.

Pourtant, les habitants de la commune se sont mobilisés pour proposer des stands variés et rivaliser d'imagination pour obtenir les faveurs du Jury !

Côté musique et danses, les groupes d'ici ou d'ailleurs ont présenté des prestations de qualité et offert sons et rythme, des Iles Bélep à la lointaine Polynésie.

A la nuit tombante, Edou a ouvert le concert nocturne et rassemblé près du podium des fans plutôt féminines !

La fête s'est achevée à l'aube comme le veut la tradition mais avec le sentiment partagé que l'on aurait peut-être pu mieux faire...



Les Canala au Village à Nouméa

INITIATIVES COMMUNALES



Gros coup de publicité pour notre commune au mois de juin dernier avec la venue des Canala et de leurs produits au Village en plein centre de Nouméa. Stands de plantes, de fruits ou de légumes, d'arts locaux, exposition ou animations variées ont attiré les citoyens en grand nombre. Dès l'aube, les acheteurs se pressaient bien avant l'ouverture des stands pour remplir leurs paniers des produits de chez nous. Une manifestation qui a permis de mettre à l'honneur la commune et les habitants lors de la semaine précédant la fête de la mandarine. Un bon coup de pub pour tous nos producteurs !



La fête des fruits et de la mandarine

INITIATIVES COMMUNALES



Nouveau site et nouvelle organisation pour cette troisième édition de la Fête de la mandarine.

Côté stands, on a rivalisé d'imagination et d'esthétique pour mettre en valeur les produits locaux et bien sûr le fruit phare de la commune, la mandarine.

Le nouveau site, situé entre le collège et la médiathèque offre un espace beaucoup plus convivial que précédemment et une ambiance de grand marché appréciée par les vendeurs comme par les acheteurs.

On est venu du nord au sud pour remplir les véhicules de produits en tout genre et les bénéficiaires se sont répartis très équitablement entre tous ceux qui avaient choisi de consacrer trois jours à cette manifestation.

Belle réussite aussi pour l'Ogaf qui avait installé son stand d'information au milieu du site et dont les membres ont guidé les visiteurs dans le centre de tri déjà opérationnel ou dans les vergers.

Musiciens, danseurs ou mannequins d'un jour ont également animé le site avec bonne humeur.

Personne, ici, peut-être, n'avait vraiment mesuré l'importance de cette fête qui a attiré une foule beaucoup plus nombreuse que les années précédentes et qui en a fait un succès sans précédent. Les 80 stands installés pour l'occasion ont vite été en rupture de stocks et les arbres se sont tristement vidés de leurs agrumes, preuve aussi qu'il y a de la demande et que la mandarine est une production d'avenir.

Longues queues aussi dans les restaurants installés en nombre insuffisant, on fera mieux l'année prochaine !

Enfin, certains ont montré qu'ils avaient le sens du commerce, vendant le kilo de mandarines 200 frs de plus que le prix imposé, à la fin de ces journées...

Une démarche commercialement pas très correcte mais qui montre aussi que la mandarine de Canala n'a pas de prix !



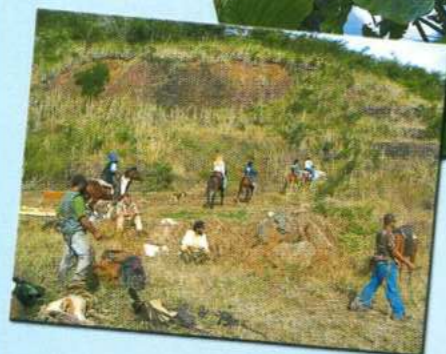
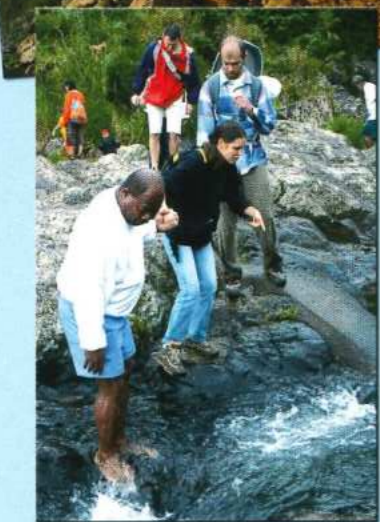
INITIATIVES COMMUNALES

Le week-end activités séduit

BUREAU DU
TOURISME
DE LA PROVINCE
NORD

La fête de la mandarine organisée conjointement avec le Gie Province Nord, a permis aussi aux nombreux visiteurs de découvrir la commune grâce à des activités sportives révélant les atouts éco-touristiques de la région et le professionnalisme grandissant de nos accompagnateurs locaux.

Canyoning à Kuewa, balades pédestres à Mia, croisière dans la baie de Canala, canoë kayak sur la Négropo ou promenades en VTT, ces activités commencent à être bien rodées et remportent beaucoup de succès auprès des Nouméens en particulier. Une clientèle à choyer car elle est témoin mais aussi messagère de notre état d'esprit dans le sud, de nos qualités d'accueil et de notre volonté collective d'aller de l'avant.



Canyoning : Evasion sur le nouveau site de Kuewa

Après la cascade de Ciu et celle de Nighou, un troisième site a été équipé pour la pratique de canyoning. A Kuewa, en effet, on peut désormais pratiquer ce sport qui fait de plus en plus d'adeptes chez les sportifs avides de sensation fortes.

Lors de la fête de la mandarine, le site a été inauguré par des touristes du sud et une initiation a été proposée aux enfants. Promenade renversante en 4x4 pour rejoindre le site — la route mériterait quelques améliorations — et découverte des hauteurs de Méhoué avec vue imprenable sur les terres de Boakaine.

Pour se mettre en jambes, il fallait affronter une descente en rappel de vingt mètres avant de longer le raide tombant sur une trentaine de mètres. On s'envole ensuite accroché à la tyrolienne au dessus des trous d'eau. Les plus téméraires rejoignent ensuite un trou d'eau dont ils remontent à l'aide d'une échelle étroite de spéléologie. Sensations garanties et félicitations à Guy Quer, le formateur-accompagnateur et aux 8 stagiaires de Canala qu'il initie.

Des futurs initiateurs qui maîtrisent bien leur passion, présents au départ et à l'arrivée de chaque atelier, rassurants, encourageants avec un respect sans faille des règles de sécurité. Avec en prime, sourires et chaleur humaine que nos visiteurs ont visiblement apprécié.

Dès leur stage validé, les initiateurs en canyoning se fédéreront en association ce qui leur



30 mètres de rappel



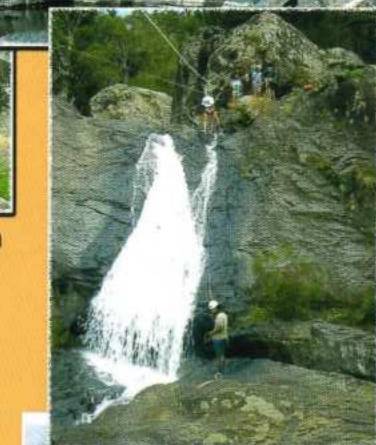
La sécurité, maître mot de cette pratique



Guy Quer forme 8 jeunes de Canala

permettra d'accompagner les amateurs en toute légalité. Ils souhaitent aussi encourager les plus jeunes de Canala à pratiquer cette activité sportive en proposant aux scolaires des stages de découverte dès l'année prochaine.

La demande d'équiper les cascades de notre région est forte. Un nouveau site pourrait voir le jour à Emma.



50 mètres en tyrolienne

INITIATIVES COMMUNALES

INITIATIVES ET DÉCOUVERTE

La Elise Nondo : profession militaire

nière classe Nondo du 402^{ème} régiment d'artillerie, c'est à cette appellation qu'elle a toujours été connue. Mirella Elise Nondo depuis son engagement dans l'Armée de terre.



« Ceux qui au pays sont sans emploi, ceux qui ne savent pas quoi faire peuvent tenter leur chance ».

« Je n'avais pas prévenu mon père. Il fallait choisir le moment pour lui annoncer et je l'ai fait quelques jours avant mon départ ! Sa réaction a été très positive ». Il m'a dit : « Tu as choisi ce chemin. Bien sûr que je suis peinée de te voir partir si loin. Mais il ne faut pas penser à moi. Je suis heureux que tu aies fait ce choix ».

Après un mini-stage de préparation à Plum, c'est le départ pour la France. « Je n'ai même pas pleuré à Tontouta par contre, huit mois après j'ai craqué et réalisé que la famille me manquait et que j'étais loin de chez moi ! ».

Après deux mois de

faim, les nuits et les jours sur le terrain, le manque de sommeil — Elise est basée à Châlons en Champagne à l'est de Paris. Elle est affectée à la troisième batterie de tir. Sa mission et celle des autres soldats : participer à des conflits éventuels, au plan Vigi-pirate dans le seul régiment français équipé du Hawk, un missile extrêmement puissant. Les activités quotidiennes sont de longues journées d'entraînement sur le terrain pour tester les connaissances des soldats et la pratique de nombreux sports pour conserver de bonnes aptitudes physiques. La spécialité d'Elise, c'est

réparations. Elle travaille aussi sur les véhicules et les camions. Après une année de contrat, Elise réalise qu'elle a fait le bon choix et s'engage pour cinq ans.

« J'ai passé un examen et je devrais devenir brigadier. Si rien ne coupe ma route, je signerai de nouveau pour la durée dont j'ai envie. J'ai envie de poursuivre dans l'armée. Au bout de cinq ans, il est possible de demander une mutation et je pourrais alors peut-être me retrouver à Plum ce qui me permettra d'être proche de ma famille ».

Actuellement pour quatre mois sur le territoire, à Plum justement, Elise profite de ses congés pour retourner à Canala. Ses proches trouvent que son caractère s'est endurci.

« J'ai pris de l'assurance, j'ai beaucoup moins peur de m'exprimer et je fais preuve de beaucoup plus de franchise. A l'armée, on a aussi le droit de dire non, de s'opposer mais tout est dans la manière » ajoute-t-elle en souriant, un brin moqueuse.

« Une expérience

La discipline militaire ?

« Ici chez nous, on écoute les vieux et on les respecte, alors on a l'habitude ! ».

La mentalité des hommes dans un monde où les femmes ne sont pas encore très nombreuses ?

« Ça, c'est quelque chose que je n'aime pas, ni chez les soldats, ni chez les gradés. Ils sont machos, parfois méprisants et nous poussent toujours à bout sur le plan physique pour nous tester. Mais bon, je tiens la route ! ».

La France ? « C'est un beau et grand pays et il y a plus de choses à découvrir qu'en Nouvelle-Calédonie en géographie, histoire ou culture. Comme nous bougeons beaucoup, j'ai eu l'occasion de découvrir des tas de régions françaises, très différentes et c'est

vraiment enrichissant.

Par contre, les habitants n'ont pas la chaleur des gens du Pacifique. Ils sont souvent stressés, toujours pressés ».

La vie de famille ?

« Difficile d'avoir des enfants quand on fait carrière dans l'armée et qu'on est basé en France. On est tout le temps en partance. On va sur le terrain trois semaines, on est de retour pour quelques jours, on repart, pas très facile pour élever des enfants ! ».

Mais bon, à 21 ans, on a la vie devant soi et Elise l'a bien compris. Elle sait aussi que si un jour elle décide d'arrêter sa carrière militaire, l'armée prépare la reconversion de ses engagés. Elle finance des stages de formation dans des entreprises, et met en valeur



auprès des patrons les savoir-faire des soldats qui bien souvent sont embauchés à l'issue de cette période.

« Une expérience militaire reconnue dans la vie civile, c'est un sacré atout ! ».

Malgré son engagement militaire dans l'armée française, Elise avoue « ne pas se sentir plus française lorsqu'elle salue le drapeau bleu-blanc-rouge ! J'ai simplement l'impression d'appartenir à l'armée, une armée qui accueille des ethnies diverses et qui

multiplie les actions d'ouverture avec d'autres pays. Nous sommes cinq Calédoniens au 402^{ème} et pour eux comme pour moi, c'est une sacrée expérience à vivre. Ceux qui au pays sont sans emploi, ceux qui ne savent pas quoi faire peuvent tenter leur chance. Un an ce n'est pas si long et ça leur donne au moins le temps de passer tous les permis de conduire ! Après ils verront si comme moi, ils oublient vite les moments difficiles pour ne retenir que les choses positives du che-

« Ici chez nous, on écoute les vieux et on les respecte, alors on a l'habitude ».



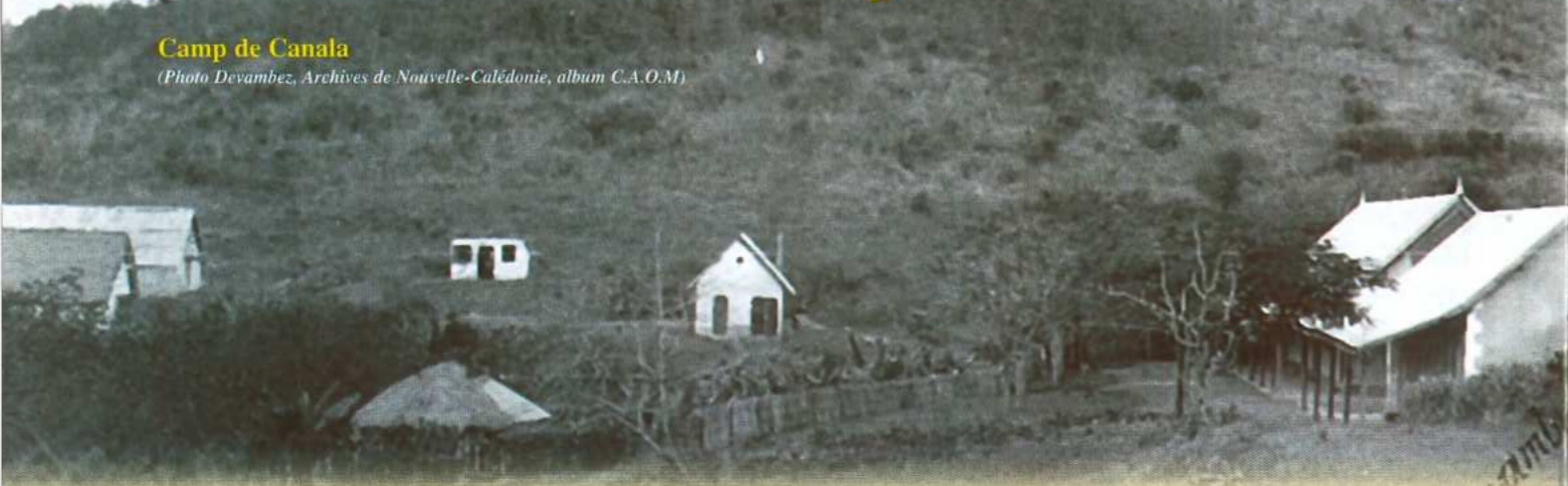
Elisa en compagnie de son papa, Gaston.

L'établissement pénitentiaire de Canala (1866-1908)

Historique succinct
Louis-José Barbançon

Camp de Canala

(Photo Devambe, Archives de Nouvelle-Calédonie, album C.A.O.M)



Panorama de Canala

(Photo Devambe, Archives de Nouvelle-Calédonie, album C.A.O.M)



Le premier pénitencier de Canala : un camp disciplinaire (1866-1870)

C'est par une décision du gouverneur Guillain en date du 6 mars 1866 qu'est créé le «*dépôt de correction*» de Napoléonville (Canala), destiné à recevoir les individus de la 4^e classe «*assujettis à la chaîne*», autrement dit les «*incorrigibles*» et les fortes têtes. Le 11 mars suivant, 23 de ces «*incorrigibles*» sont embarqués sur le *Fulton* et dirigés vers Napoléonville pour y former un nouveau pénitencier. Sur place, le blockhaus qui appartenait au génie et qui était devenu inutile, au vu «*du dévouement sérieux des chefs et de la population indigène*», a été désapproprié et transformé en prison ; de plus, des annexes comprenant un poste de police et un logement pour les gardes ont été construits.

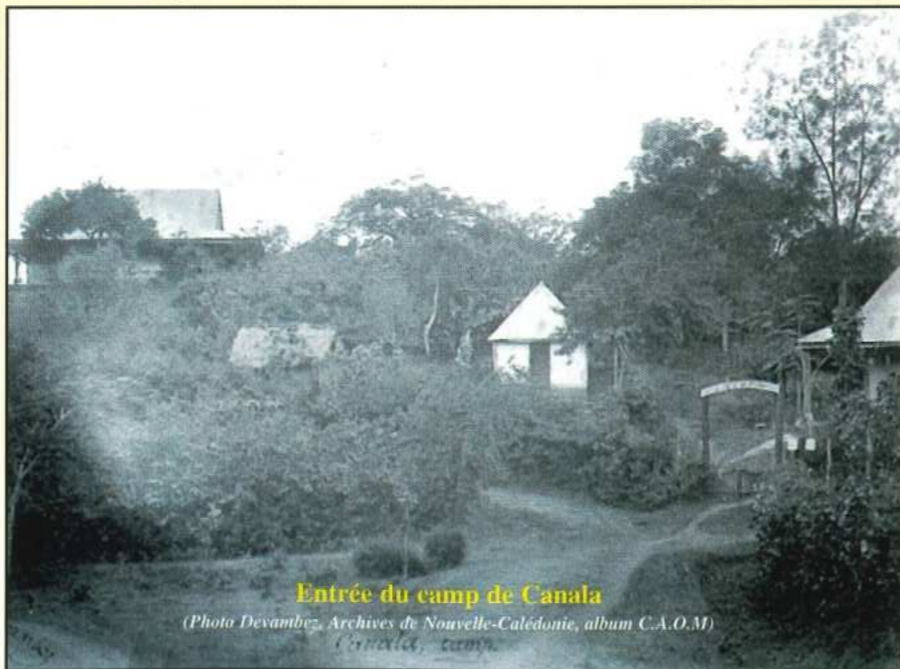
Le peloton disciplinaire restera affecté à Canala jusqu'en 1870. Dès 1869, dans un rapport du 17 novembre, Guillain annonce qu'il est possible de réintégrer les disciplinaires de Canala à l'île Nou, maintenant que les «*locaux disciplinaires offrent un moyen puissant de répression*». L'évacuation sera arrêtée par le gouverneur de la Richerie, le 20 décembre 1870.

Les conditions de vie y sont terribles et les punitions préfigurent le régime du futur Camp Brun.

Ainsi en novembre 1870, le transporté Lemaître reçoit 25 coups de martinet et fait 30 jours de cachot, pour «*soustraction d'une bouteille de spiritueux et*

refus de dire ce qu'il en avait fait.» Au cours de la commission d'enquête ouverte en 1880, Lemaître déclarera : «*J'ai reçu la correction du martinet dans le courant de novembre 1870, pour soupçon de vol. On avait trempé le martinet dans du vinaigre avant la correction. C'était l'habitude à Canala de procéder ainsi pendant que le surveillant Charpiat a été chef de camp. Après cette correction j'ai été envoyé à l'île Nou où je suis entré à l'ambulance à cause des blessures que j'avais. J'avais fait avant un mois de cellule. Je porte encore aujourd'hui les traces des coups que j'avais reçus.*»

Au début les tentatives d'évasions sont nombreuses, mais s'il est possible de tromper la vigilance des gardiens, il est impossible d'échapper aux Kanak qui entourent le camp.



Entrée du camp de Canala

(Photo Devambe, Archives de Nouvelle-Calédonie, album C.A.O.M)

Ferme agricole et camp de la Transportation 1866-1908

Dès 1869, on récolte 3 tonnes de maïs à Canala et l'on y dénombre 49 hommes et 18 femmes dont 11 enfants de moins de 14 ans. En février 1875, au cours de son voyage autour de l'île, le Gouverneur Pritzbuher découvre un pénitencier bien tenu avec un effectif de 228 condamnés et 29 libérés. La ferme agricole de la Transportation, écrit-il, est «*la mieux tenue de toutes celles exploitées par le Service pénitentiaire*». Bien que sa superficie soit limitée à 50 hectares, on y produit 4 tonnes de maïs, 8 tonnes de Riz et on y a planté 1 000 caféiers (ce qui prouve bien que l'on faisait du café à Canala bien avant la colonisation Feillet). Pritzbuher décide donc de «*conserver la Ferme qui, si elle ne donne pas de plus grands revenus, ne pourra être une lourde charge pour le Budget*».

Changement de point de vue avec le gouverneur Olry qui visite Canala aux lendemains de l'insurrection d'Ataï et qui y trouve : une «*maison d'habitation du directeur, quelques cases de surveillants, des casernes de condamnés en torchis, des ateliers, des hangars, le tout dans un assez mauvais état*» ; il constate également que la ferme agricole a fourni «*peu de produits, peu de concessionnaires*» et il propose de supprimer cet établissement qui selon lui ne possède pas «*assez d'espace pour un pénitencier agricole*». Cette proposition ne sera pas tout de



Le développement rapide de la petite ville est attribué à l'exploitation du nickel avec la fameuse mine Boakaine, une des premières mines de nickel en Nouvelle-Calédonie, exploitée par monsieur Hanckar en 1874. Le commandant de l'AP de Canala habite une vaste et jolie maison ! (Mémoire en Images - «*La Nouvelle-Calédonie Terres lointaines*» - Marie-Claude et Jacques Valette)

suite suivie d'effets puisqu'en 1881, après le départ d'Olry, on dénombre encore au camp de Canala 73 hommes, et 9 domestiques. La construction d'un bâtiment en maçonnerie de quatre chambres pour deux agents a été entreprise tandis que les deux cases qui servent de logement aux condamnés demandent des réparations urgentes. Enfin, 45 condamnés sont employés aux travaux de routes au camp de Comandy (Tenda-Koumendi) sur la route de Nakéty.

Une fermeture provisoire (1882-1884)

En fait la suppression de la ferme agricole intervient en 1882, avec le gouverneur Pallu de la Barrière qui se lance dans une grande politique de travaux de routes. Il décide que «*Canala serait échangé contre une réserve de 400 hectares à Couaoua et*

devançant l'approbation du Département il partage les terrains de la ferme entre 4 ou 5 militaires de l'Infanterie de Marine» selon un rapport rédigé par Telle, Directeur de l'Administration pénitentiaire. La suppression de la ferme est approuvée par une dépêche

ministérielle du 20 février 1883. Cette même année, les condamnés envoyés à Canala sont affectés aux travaux de la route de Thio à Nakéty qui est considérée comme bien faite. C'est un sentier muletier terminé à 1,25m à 1,5m de large et qui permet le galop. En revanche, de Nakéty à Canala, la route est beaucoup plus large, mais elle n'est pas encore terminée.

L'effectif total comprend à cette date : 148 condamnés dont 61 à Canala, 11 à Ciu, 7 à Nakéty, 31 à Méré, 30 à

Koui. Certains condamnés travaillent dans des conditions plus difficiles que d'autres, ceux affectés au camp de Kouï, dans les marais de Kouaoua ou encore au camp du plateau de Méré où ils se plaignent du froid. Après le départ de Pallu, Telle, directeur de la Pénitencière constate que les terres de l'ancien établissement « ne sont pas soignées, la broussaille a envahi les terrains potagers qui entouraient la maison du commandant qui est elle-même délabrée. »

De la colonisation pénale à la colonisation libre

Avec le décret du 16 août 1884 qui organise le Domaine pénitentiaire le Département réaffecte Canala à la colonisation pénale. L'ancienne ferme agricole est réoccupée par une corvée de 16 hommes. En 1886, en plus du camp, la ferme agricole s'étend sur 92 hectares et la Pénitencière dispose d'une réserve de 600 hectares. Les rapports d'inspection de 1887 et de 1888 montrent que 56 condamnés sont affectés aux travaux du canal à travers les marais jusqu'à la mer, aux Quatre bras, puis à la réfection et à l'entretien des sentiers muletiers. En 1890, le nombre des transportés affectés à Canala s'élève à 100. Avec l'arrivée des colons Feillet, Canala est reversé à la colonisation libre. Après la fermeture des centres pénitentiaires de l'Intérieur, les derniers bâtiments de la Pénitencière de Canala connaissent plusieurs cessions (arrêtés des 21 octobre, 6 novembre, 23 décembre 1908) ou ils sont vendus aux enchères (décret du 29 mai 1911, promulgué par arrêté du 6 septembre).

Quelques familles pénales originaires de Canala

Venant Champion qui dans les premières années de sa peine de 12 ans de travaux forcés, est classé parmi les « incorrigibles » de Canala. Libéré le 3 mars 1875, il épouse à Canala, le 17 juillet 1877, Joséphine Le Manchec, elle-même fille d'un transporté, qui a obtenu une concession à Canala. Le couple s'y installe et y réside jusqu'en 1884. Plusieurs de leurs enfants naissent à Canala et ils sont à l'origine d'une grande famille calédonienne.

Autre concession pénale de Canala, celle de l'Espagnol Félix Castel qui jouxte celle des Le Manchec. De son union avec une mélanésienne originaire de la région, un fils également prénommé Félix naît le 14 novembre 1876. Il sera reconnu en 1881 et il est à l'origine d'une importante descendance en Nouvelle-Calédonie, particulièrement dans la région de Ouégoa. Autre patronyme important de la région de Canala : Bouteiller. Le premier, Auguste, est un horloger originaire de l'Ain, condamné à l'âge de 27 ans à 8 ans de travaux forcés en 1865. Libéré en 1873, il épouse Kuïma, originaire de la tribu de Kaké et Nondo. Il est lui aussi à l'origine d'une grande famille calédonienne.



Vue de Canala

(Photo Devambe, Archives de Nouvelle-Calédonie album C.A.O.M)

LES DANGERS DE L'ALCOOL AU VOLANT

(Source : DITTT)

Alcool et conduite : un duo incompatible

Les effets de l'alcool sur les capacités du conducteur sont bien connus. Ils agissent directement sur le cerveau, même à faible dose, car c'est très rapidement que l'alcool induit un risque.

L'alcool influe très vite sur le comportement du conducteur, sans que celui-ci en prenne conscience. On parle alors « d'effet désinhibant de l'alcool ». Le conducteur a l'impression d'être invulnérable et prend plus de risques que d'ordinaire.

Dans le même temps, l'alcool altère toutes les capacités nécessaires à la conduite (concentration, lucidité, réactions...). L'estimation des distances, essentielle à la sécurité, est faussée. Le champ de vision du conducteur se réduit, altérant ainsi la perception latérale des objets. Le temps de réaction augmente considérablement.

Ainsi, chez un conducteur sobre, la durée moyenne de réaction est évaluée à une seconde. S'il présente une alcoolémie même légèrement positive, elle atteint au moins une seconde et demie. Or pendant cette demie seconde supplémentaire, on parcourt 12 m à 90 km/h.

Quelques points essentiels

Les différentes boissons alcoolisées servies dans un débit de boisson contiennent environ la même quantité d'alcool pur.



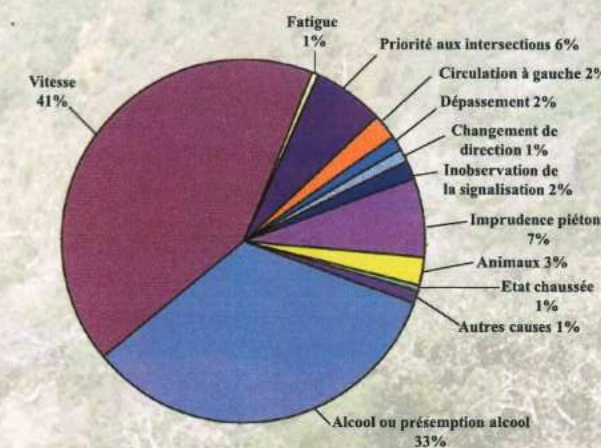
10g d'alcool pur dans chaque verre

- 10 cl de vin à 12,5% OU 25 cl de bière à 5%
- OU 3 cl de whisky à 40% OU 8 cl d'apéritif à 16%

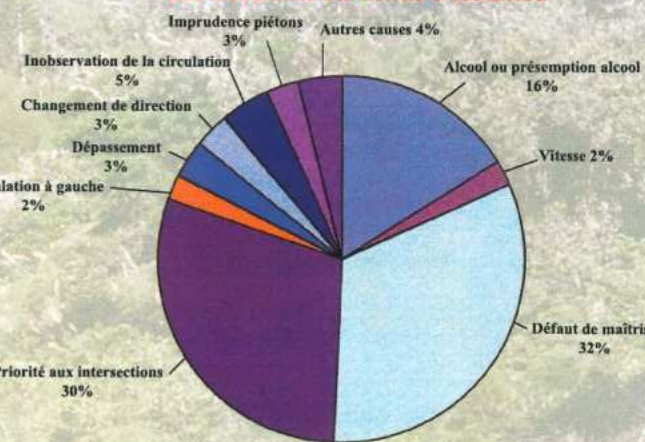
Les facteurs accidentogènes

De l'analyse des causes d'accident, il ressort en 2004, la répartition en pourcentage des infractions, causes principales des accidents corporels ci-dessous.

Répartition en % des infractions, causes principales des accidents survenus hors Nouméa



Répartition en % des infractions causes principales des accidents survenus à Nouméa



Accidents corporels et taux d'alcoolémie

Types d'accidents	Légers	Graves	Mortels	Inconnu	Total
% d'accidents avec alcoolémie positive (>0,5g/l)	15,30%	37,00%	48,84%	0,00%	22,21%

Les hommes et les femmes sont inégaux devant la même consommation d'alcool

Exemple : évaluez vous-même votre taux d'alcoolémie par rapport à votre consommation pendant un repas. Le taux d'alcoolémie est atteint une heure après le dernier verre. (1) Taux moyen d'alcoolémie constaté

Femme				
Poids	50 kg	60 kg	70 kg	80 kg
1	0,30 g/l	0,25 g/l	0,20 g/l	0,10 g/l
2	0,60 g/l	0,50 g/l	0,40 g/l	0,30 g/l
3	0,90 g/l	0,80 g/l	0,70 g/l	0,55 g/l

Dès 0,5 g, la conduite n'est plus autorisée

Homme					
Poids	50 kg	60 kg	70 kg	80 kg	90 kg
1	0,25 g/l	0,20 g/l	0,15 g/l	0,10 g/l	0,05 g/l
2	0,50 g/l	0,40 g/l	0,30 g/l	0,20 g/l	0,15 g/l
3	0,80 g/l	0,60 g/l	0,45 g/l	0,40 g/l	0,30 g/l

PROBLÈMES DE SOCIÉTÉ

Environnement

Source : « DDE-E Province Nord »

Les incendies sauvages détruisent le pays

Les surfaces brûlées

Les incendies sauvages, dit « feux de brousse », ont des effets désastreux sur la biodiversité et touchent des surfaces de plus en plus grandes en province Nord.

Saison des feux	Surface estimée (ha)
1998-99	1 320
1999-00	3 300
2000-01	11 550
2001-02	14 520
2002-03	31 200

En 2002-2003, c'est plus de 3% de la surface de la province Nord, soit deux fois la surface de l'île des Pins qui est partie en fumée.

Les causes

Le feu est toujours d'origine humaine. Il est souvent utilisé pour chasser les espèces envahissantes. Pourtant, c'est l'effet inverse que l'on obtient. Par exemple, en brûlant le couvert végétal existant, on chasse les cochons vers les zones plus riches en nourriture (par exemple les champs cultivés par l'homme) et on détruit toutes les espèces animales ou végétales, ce qui prépare le terrain pour les espèces les plus envahissantes. On ne compte plus également les feux allumés par malveillance. Le feu est donc une solution de facilité à très court terme, une mauvaise réponse à de vraies questions (lutte contre les espèces envahissantes, problèmes sociaux, etc). Trop souvent aussi, les feux sont dus à l'inattention, l'inconscience ou l'incompétence.

Les conséquences

La végétation protège le sol de l'érosion qui peut être très forte en Nouvelle-Calédonie. Elle régule aussi l'alimentation en eau des sources et des creeks en jouant un rôle « d'éponge ».

De plus, des êtres vivants invisibles et pourtant essentiels vivent dans les sols : la microfaune et la microflore du sol, qui assurent la transformation de la matière

organique de surface en humus, puis en nutriments pour les plantes. L'humus a un rôle important comme rétenteur d'eau et comme stabilisateur des sols face aux aléas climatiques.

Non seulement le feu détruit la végétation, mais en plus il stérilise le sol : il entraîne donc le dérèglement du régime des cours d'eau, déclenche l'érosion, fait disparaître des espèces rares et favorise le développement des espèces envahissantes.

D'un feu sur l'autre, la faune et la flore sont de moins en moins variées : seules les plus résistantes aux feux et celles qui se réinstallent le plus vite persistent. Puis, si les feux continuent à se répéter, peu à peu même les végétaux les plus résistants « abandonnent la partie ». Dans certaines régions, à cause des feux, la province Nord se désertifie lentement.

Aujourd'hui, le feu a déjà causé des dégâts irréversibles à notre patrimoine : on sait par exemple qu'il est en grande partie à l'origine de la disparition de la forêt sclérophylle, du recul des forêts humides ou de l'assèchement de nombreux cours d'eau. Dans certaines vallées, il devient difficile de cultiver, d'arroser, de boire, de chasser, bref, de vivre.

Triste constat : même les terrasses des tarodières de nos anciens sont brûlées !



Au fond de la vallée se trouve le captage AEP communal qui alimente trois tribus soit environ 1 000 personnes.

